



Conseil municipal du 1^{er} avril 2008 Proposition de v eu sur la situation au Tibet

Au lendemain de la journ e internationale pour le Tibet, le Conseil municipal de Sainte-Luce sur Loire, r uni le 1^{er} avril 2008 tient   exprimer sa r probation vis- -vis de la r cente r pression sanglante qu'il exerce sur le peuple tib tain. Voil  pr s de 50 ans, que le Tibet vit sous le joug de la Chine qui y m ne une r pression continue !

A la veille des jeux olympiques qui doivent se d rouler   P kin, nous tenons   exprimer qu'il y a contradiction entre cette manifestation qui symbolise la paix et la fraternit  entre tous les peuples et le non respect des droits Humains par l'Etat chinois, en particulier au Tibet.

Le Conseil municipal de Sainte-Luce estime que toutes les marques de r probation de l'attitude de l'Etat chinois doivent s'exprimer largement dans la p riode actuelle. Il approuve les propositions de boycott symbolique des c r monies d'ouverture et de cl ture des jeux olympiques. Nous connaissons les raisons des les freins   ce boycott : le march  chinois est un march  d'avenir pour nos industriels. Mais, aucune raison  conomique ne doit justifier le prix du sang.

Pour sa part, le conseil municipal pavoisera l'H tel de ville du drapeau du Tibet.

En outre, il estime n cessaire d'avoir une r flexion sur l'achat de produits manufactur s « made in China » souvent fabriqu s par des enfants : une pression importante et  conomique peut amener l'Etat chinois   revoir sa politique de r pression du Tibet, ainsi que ses pratiques sociales pr occupantes.